



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

### *Assemblée Générale du 13 mai 2023*

#### *Rapport moral*

ECCLA a pu fêter ses 20 ans, puis ses 30 ans, uniquement avec des bénévoles. Pour pouvoir fêter nos 40 ans, il est clair que notre fonctionnement doit évoluer sur au moins deux points

- 1/ Trouver les moyens financiers pour assurer la présence d'un salarié au moins à mi-temps
- 2/ Arriver à renouveler nos adhérents, à les rajeunir partiellement et à les impliquer plus fortement dans l'animation de l'association, ce qui explique l'Assemblée Générale Extraordinaire dont l'un des objectifs est d'accroître le nombre de membres au Conseil d'Administration.

C'est donc un appel à vous tous pour rejoindre ce CA et consacrer un peu plus de temps à ECCLA...

Mais ECCLA reste très active comme vous le verrez dans le Rapport d'Activité. Toujours autant de réunions « institutionnelles », notamment avec sa nomination au CESE de l'Aude et sa représentation à son Bureau ainsi que sa présence au Pôle ENR et au SAGE du Fresquel.

Enfin, pour la première fois depuis 2018, nous avons pu organiser deux réunions publiques dans l'année :

- 1/ La première sur les énergies renouvelables dans l'Aude avec la participation de Mme Dupasquier de la DDTM et de Franck Turlan sur les énergies citoyennes
- 2/ La seconde sur le bilan de l'Observatoire d'ORANO avec la participation des ingénieurs de l'IRSN qui ont détaillé les résultats de leurs recherches sur le site de Malvésii.

ECCLA, toujours agréée et représentative doit renouveler son agrément cette année. Nous n'avons aucun souci à nous faire.

Dans les derniers mois, nous avons à deux reprises demandé à participer à des Commissions :

- 1/ Sur le Suivi de la Charte sur l'usage des phytosanitaires
- 2/ Sur le Comité de gestion de l'eau (ou Comité sécheresse dans les autres départements)

Dans les 2 cas, notre demande a été acceptée.

Malgré ses 35 ans, ECCLA est donc en forme.

A vous tous de vous saisir de cet outil...